

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00884 Numéro SIREN : 440 268 076 Nom ou dénomination : A.C.F. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2022 sous le numéro de dépôt 7798

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 AVENUE DE GARRIS

64120 ST PALAIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

4 4 0 2 6 8 0 7 6 0 0 0 3 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	N-1
				3 1 1 2 2 0 2 1	3 1 1 2 2 0 2 0
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
STOCKS *	Disponibilités	CF	CG		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA		
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES					
DIVERS					
COMPTES DE RÉGULARISATION					

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐

*

		Exercice N			Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens*	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	217 076
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	171 582
	Salaires et traitements*			FY	23 196
	Charges sociales (10)			FZ	7 577
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	1 111
			- dotations aux provisions	GB	
				GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	36
	Autres charges (12)			GF	420 578
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG	(420 578)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GH	(168 916)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK	2 097 514
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM	12 956
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN	32 522
	Différences positives de change			GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	2 142 992
	Total des produits financiers (V)			GQ	532 791
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS	30 979
	Différences négatives de change			GT	39 195
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	
	Total des charges financières (VI)			GV	70 173
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GW	2 142 992
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					462 618
					1 722 413
					293 702

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	9	2	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 821 463	133 435	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 821 472	133 437	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1	3 687	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	2 134 113	134 137	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 134 114	137 824	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	687 358	(4 387)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	679 641	11 013	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 964 463	666 229	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 234 333	387 926	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 730 130	278 303	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	2 097 514	530 610	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		30 780	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
	obligatoires								A9				
	dont cotisations Madelin								A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		Exercice N-1	
AJUSTEMENT COMPTES TIERS										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUIT CESSION ELEMENTS ACTIF										1		9	
VNC ELEMENTS ACTIFS CEDES										2 134 113		2 821 463	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		Exercice N-1	
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

ACF PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 6 100 000 €
Siège social : 15 avenue de Garris – 64120 SAINT-PALAIS
R.C.S : BAYONNE – 440 268 076

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Ce rapport contient 15 pages (y compris la présente)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la Société par Actions Simplifiée « ACF PARTICIPATIONS »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée « ACF PARTICIPATIONS » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

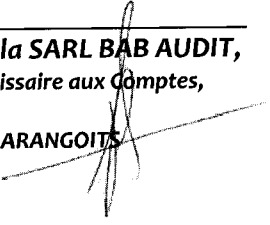
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bayonne, le 08 juin 2022

Pour la SARL BAB AUDIT,
Commissaire aux Comptes,

Pierre ARANGOITS



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 870	2 981	1 111	37.27
21830000 MAT.BUREAU ET INFORMATIQUE	4 914	4 914		
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFO	3 044	1 933	1 111	57.46
AUTRES PARTICIPATIONS	3 931 980	551 980	3 380 000	612.34
26100000 TITRES DE PARTICIPATIONS	3 931 980	551 980	3 380 000	612.34
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	366 058	2 318 678	1 952 620	84.21
26710000 CREANCE RATT.A PART.ALBA HEGOA		227 742	227 742	100.00
26710100 CREANCE RATT.PART LASTO BIDEA	240 346	240 346		
26710200 CREANCE RATT.PART LANTEGI EROA		59 912	59 912	100.00
26710300 CREANCE RATT.PART HAIZEA		140 918	140 918	100.00
26710400 CREANCE RATT PART MENDI ALDE		121 610	121 610	100.00
26750010 APPEL DE FONDS SCI LASTO BIDEA	125 712	155 487	29 775	19.15
26750020 APPEL DE FONDS SCI HAIZEA		246 520	246 520	100.00
26750030 APPEL DE FONDS SCI HAIZTEGIA		279 689	279 689	100.00
26750040 APPEL DE FONDS SCI MENDI ALDE		238 253	238 253	100.00
26750050 APPEL DE FONDS LANTEGI EROA		10 679	10 679	100.00
26750060 APPEL DE FONDS IBAI ONDO		597 522	597 522	100.00
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
27100000 AUTRES TITRES IMMOBILISES	50 000	50 000		
29710000 DEPREC AUTRES TITRES IMMOBILISES	50 000	50 000		
Total II	4 299 908	2 873 639	1 426 269	49.63
AUTRES CREANCES	1 804 083	395 783	1 408 300	355.83
44400010 IMPOT SUR LES SOCIETES		217 291	217 291	100.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	1 804 083	178 492	1 625 591	910.73
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	7 412 965	5 373 201	2 039 764	37.96
50310000 ACTIONS - TITRES COTES	1 284 528	1 030 092	254 436	24.70
50810000 OPCVM	6 128 437	4 343 109	1 785 328	41.11
DISPONIBILITES	2 202 582	4 909 605	2 707 023	55.14
51200100 CREDIT AGRICOLE	63 495	663 502	600 007	90.43
51200200 STE GENERALE	254 830	230 208	24 622	10.70
51200500 BANQUE PICTET	1 133 161	3 115 723	1 982 562	63.63
51200600 BANQUE PICTET - DOLLARS	39 413	407 736	368 323	90.33
51200700 BANQUE PICTET - CHF	49 118	183 040	133 922	73.17
51210000 CALL 400 000 USD	353 170		353 170	
55000000 OR	309 395	309 395		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	64		64	
48600000 CHARGES CONSTATEES AV	64		64	
Total III	11 419 694	10 678 589	741 105	6.94
TOTAL GENERAL	15 719 602	13 552 228	2 167 374	15.99

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES PAR LA
SARL BAB AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
CAPITAL	6 100 000	6 100 000		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	6 100 000	6 100 000		
RESERVE LEGALE	610 000	610 000		
10611000 RESERVE LEGALE	610 000	610 000		
AUTRES RESERVES	6 606 000	6 327 697	278 303	4.40
10680000 AUTRES RESERVES	6 606 000	6 327 697	278 303	4.40
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 730 130	278 303	1 451 828	521.67
Total I	15 046 130	13 316 000	1 730 130	12.99
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	64		64	
40100000 FOURNISSEURS	64		64	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	620 025	155 281	464 745	299.29
42820000 CONGES PAYES	1 723	1 436	287	19.98
43100010 URSSAF	663	808	145	17.95
43700020 IRSCO RETRAITE TA	181	187	7	3.52
43700040 OCIA NE PREVOYANCE	91	87	4	5.07
43820000 CHARGES S/CONGES PAYES	714	463	251	54.32
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	42	34	8	23.53
44400010 IMPOT SUR LES SOCIETES	614 462		614 462	
44551500 PRELEVEMENT NON LIBERATOIRE		64 000	64 000	100.00
44551510 PRELEVEMENTS SOCIAUX SUR DIVID		86 000	86 000	100.00
44863100 TAXE APPRENTISSAGE DUE	102	20	81	402.07
44863110 TAXE SUR LES SALAIRES DUE	1 956	1 958	2	0.10
44863330 FC+TA - OPCO	91	287	196	68.36
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		500	500	100.00
26900000 Vers.rest.à effect s/titres pa		500	500	100.00
AUTRES DETTES	53 382	80 448	27 066	33.64
46700000 DEBITEURS CREDIT. DIVERS	500	500		
46860000 DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	52 882	49 168	3 714	7.55
46866100 CHARGES A PAYER		30 780	30 780	100.00
Total IV	673 472	236 228	437 243	185.09
TOTAL GENERAL	15 719 602	13 552 228	2 167 374	15.99

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	217 076		133 294		83 783	62.86
60630010 FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT			72		72	100.00
61220000 LEASING MATERIEL DE BUREAU			353		353	100.00
61350000 LOCATION MATERIEL DE BUREAU	706				706	
61560000 MAINTENANCE	306		703		398	56.52
61600010 ASSURANCES	33		17		17	100.00
62260010 HONORAIRES	9 600		8 520		1 080	12.68
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	45		311		266	85.47
62310000 PUBLICITE			145		145	100.00
62350000 SPONSOR DON PARTENARIAT	65 000				65 000	
62600010 FRAIS POSTAUX	36		71		35	48.80
62600020 TELEPHONE	208		282		73	26.01
62750000 COMMISSION TENUE COMPTE PICTET	36 232		122 739		86 507	70.48
62750001 FRAIS COLOMBO	104 904				104 904	
62750030 FRAIS BANCAIRES DIVERS	7		82		75	92.02
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	171 582		2 821		168 761	NS
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	1 956		1 958		2	0.10
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	156		156		0	0.06
63330000 FORMATION CONTINUE (ORG.)	151		151			
63511010 CET	169		556		387	69.60
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE	169 150				169 150	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	23 196		23 978		782	3.26
64100010 SALAIRES BRUTS	22 909		22 909			
64120000 CONGES PAYES	287		1 069		782	73.16
CHARGES SOCIALES	7 577		7 820		243	3.11
64510010 URSSAF	5 687		5 822		135	2.32
64520000 CHARGES SUR CP	251		342		91	26.46
64520010 OCIANE PREVOYANCE	246		234		12	5.14
64530020 IRSCO RETRAITE TA	1 293		1 329		36	2.75
64750010 MEDECINE DU TRAVAIL	101		94		7	7.65
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 111		823		288	35.01
68112000 DOT AMORT CORPORELLES	1 111		823		288	35.01
AUTRES CHARGES	36		180		144	80.00
65800000 CHARGES DIV GEST°COURANTE	36		180		144	80.00
Total des Charges d'exploitation	420 578		168 916		251 663	148.95
Résultat d'exploitation	420 578		168 916		251 663	148.95
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	2 097 514		530 610		1 566 904	295.30
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	2 097 514		530 610		1 566 904	295.30
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	12 956		2 181		10 775	494.02
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	38				38	
76810000 DIVIDENDES ACTIONS COTEES	12 918		2 181		10 737	492.30

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	32 522		32 522	
76600000 GAIN DE CHANGE	32 522		32 522	
Total des Produits financiers	2 142 992	532 791	1 610 200	302.22
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		30 979	30 979	100.00
66100000 CHARGES DE PARTICIPATION		30 780	30 780	100.00
66116000 INTERETS		199	199	100.00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		39 195	39 195	100.00
66600000 PERTE DE CHANGE		39 195	39 195	100.00
Total des Charges financières		70 173	70 173	100.00
Résultat financier	2 142 992	462 618	1 680 374	363.23
Résultat courant avant impôts	1 722 413	293 702	1 428 711	486.45
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	9	2	7	297.84
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT. GESTION	9	2	7	297.84
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 821 463	133 435	2 688 027	NS
77500000 PDTS CESSION ELEM. ACTIF		133 435	133 435	100.00
77560000 PRODUITS CES IMMO.	2 821 463		2 821 463	
Total des Produits exceptionnels	2 821 472	133 437	2 688 034	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1	3 687	3 686	99.97
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPT. GESTION	1	3 687	3 686	99.97
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 134 113	134 137	1 999 976	NS
67500000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES	2 134 113	134 137	1 999 976	NS
Total des Charges exceptionnelles	2 134 114	137 824	1 996 290	NS
Résultat exceptionnel	687 358	4 387	691 745	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	679 641	11 013	668 628	NS
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	679 641	11 013	668 628	NS
Total des produits	4 964 463	666 229	4 298 235	645.16
Total des charges	3 234 333	387 926	2 846 407	733.75
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 730 130	278 303	1 451 828	521.67

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 719 602.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 1 730 130.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Titres	1 000 000	6 100		
				6 100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 804 083
Total	1 804 083

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES PAR LA
SARL BAB AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
PARTS RESULTATS SCI TRANSPARENTES FISCALEMENT	1 804 083
Total	1 804 083

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	4 586
Autres dettes	52 882
Total	57 468

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES PAR LA
SARL BAB AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
PROVISION CONGES PAYES	1 723
CHARGES / PROV CONGES PAYES	714
TAXE APPRENTISSAGE DUE	102
TAXE SUR SALAIRES DUE	1 956
CUFPA	91
CHARGES EXTERNES DUES	52 882
Total	57 468

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	64
Total	64

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES PAR LA
SARL BAB AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
MAINTENANCE AV	64		
Total	64		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)



DAUDINE JEAN JACQUES Président

ACF Participations
Société par actions simplifiée
au capital de 6 100 000 euros
Siège social : 15 Avenue de Garris, 64120 ST PALAIS
440 268 076 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 1 730 130,33 euros de la manière suivante :

La totalité du résultat de l'exercice, soit 1 730 130,33 euros, est affectée au compte Autres Réserves passant ainsi de 6 606 000,00 euros à 8 336 130,33 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2018 : 300 000,00 euros, soit 49,18 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 31.12.2019 : 500 000,00 euros, soit 81,97 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 000,00 euros

Exercice clos le 31.12.2020 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président


Jean-Jacques LOUSTAUDAUDINE

ACF Participations
Société par actions simplifiée
au capital de 6 100 000 euros
Siège social : 15 Avenue de Garris, 64120 ST PALAIS
440 268 076 RCS BAYONNE

16 AOÛT 2022

Greffe du Tribunal de commerce
de Bayonne
Villa Circe
1 Avenue Marie-Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Le 29 juillet 2022

ACF Participations (SAS) St Palais/Dépôt des comptes annuels

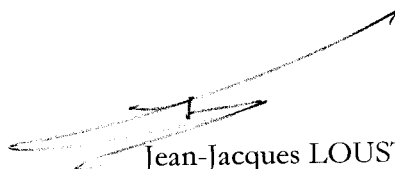
Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan et compte de résultat) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire de 45,34 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-Jacques LOUSTAUDAUDINE